



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Création d'une URU (I-STAR) au sein de l'institut  
d'anatomie et de simulation chirurgicale – Centre  
de dons du corps**

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 4 avril 2024  
Délibération 2024/04/CR-018**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;*

*Vu la délibération 2021/09/CA-083 du conseil d'administration du 27 septembre 2021 fixant les critères d'identification des structures de recherche relevant de la nouvelle appellation URU (Unité de Recherche Universitaire) ;*

*Vu la délibération 2023/11/CR-046 de la commission de la recherche du 14 novembre 2023 fixant la proposition de répartition du budget de la recherche pour l'exercice 2024 ;*

*Vu la délibération 2023/12/CR-053 de la commission de la recherche en date du 8 décembre 2023 fixant les montants des dotations 2024 aux structures de recherche, GIS et aux laboratoires internationaux ;*

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche donnent un avis favorable à la poursuite de la réflexion en vue de la labellisation de l'Institut scientifique toulousain d'anatomie et de recherche (I-STAR) en qualité d'URU (unité de recherche universitaire) de l'université Toulouse 3 – Paul Sabatier.**



Toulouse, le 8 avril 2024

**La Présidente,**

**Odile Rauzy**

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prend pas part au vote : 0